



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 24 - Décembre 2004 - 3,05 €

## Sommaire

Chili : quand un service public  
veut fonctionner comme une  
entreprise privée page 2

Marx et la durée du travail  
pages 3-4

L'histoire et l'actualité : le  
timbre poste et la République  
page 5

La CGT et la Résistance,  
soirée du 26 août 2004  
page 6

Le début  
de la guerre d'Algérie  
pages 7-8

Légion d'honneur  
à M. Gastaud  
Hommage aux résistants  
et déportés page 9

Anniversaire  
de la grève de 1974  
page 10

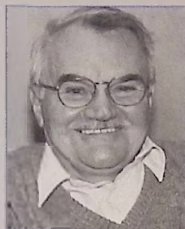
La vie de l'IHS pages 11-12

En supplément  
avec ce numéro du « Relais »  
« La retraite  
des ouvriers d'état »

**Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



## Le billet

### Non, M. Bush !

Vous êtes élu et cela n'est pas sans conséquence sur notre sort. Même si l'on sait que la prééminence des Etats-Unis existe dans de nombreux domaines<sup>1</sup>, votre élection du 2 novembre a une dimension nouvelle. Nous avons le sentiment que votre pays a basculé dans son passé le plus conservateur, encore que des millions d'Américains ne partagent pas vos choix.

La peur est au cœur de votre électorat. C'est un blanc seing pour la poursuite « jusqu'au bout » de la guerre en Irak, c'est le retour à des conceptions morales fondamentalistes, « le triomphe de l'égoïsme et la pure forme du racisme »<sup>2</sup>. Vous faites entrer la religion en politique alors que le père fondateur des Etats Unis, Thomas Jefferson, a imposé un « mur » entre la religion et l'Etat. Quant à votre politique économique, votre premier mandat parle pour le second. C'est l'ultra libéralisme et son cortège d'abandons, particulièrement de toute protection sociale et des services publics.

Ce modèle a ses adeptes en Europe. Le danger de son exportation existe et vous le souhaitez.

Nous ne serons pas du côté de ceux qui, pour contrebalancer votre tentative d'hégémonie, veulent une Europe à l'américaine celle de Mr. Barroso, Mme Reading, Mrs. Raffarin, Madelin, Sarkozy, Berlusconi, ... celle là, j'en suis sûr, vous convient parfaitement.

Nous, notre Europe, c'est celle des peuples, de la paix, du respect de l'homme, du progrès social. C'est notre choix. En quelque sorte, les « Etats Unis d'Europe » que souhaitait Victor Hugo<sup>3</sup>.

Pour cela, la bataille sera rude mais, comme le montre notre Histoire, nous savons à la fois résister à toutes sortes de contraintes et en même temps construire.

Vous êtes fort, certes, mais pas assez pour nous soumettre.

<sup>1</sup> N'est-ce pas la déréglementation d'ATT en 1983 sous la présidence de Reagan qui a ouvert la porte à la privatisation des télécommunications ?

<sup>2</sup> John Edgar Wideman, écrivain américain

<sup>3</sup> Au fait, savez-vous qui il est ?

**Serge LOTTIER.**

Andrieu Jean-Paul

Baudet Yannick

Bouche Bernard

Chalat Nicole

Cros Yvette

Desseigne Maurice

Franchi Thierry

Frischmann Georges

Gaillard Michel

Gautheron Alain

Gibellino François

Guibert Raphaël

Klowskowsky Christian

Lafaurie Fernand

Le Pessot Jean

Ledoux Danièle

Lhomme Pierre

Lottier Serge

Lourdez Jean-Claude

Mangiapane Sylviane

Pichavant Gilles

Renard Philippe

COMITÉ  
DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean

Boyer René

Bressol Élyane

Crenier René

Dayan Paulette

Der Loughian Serge

Dumas Maryse

Dunet André

Gastaud Maurice

Le Guern Albert

Magniadas Jean

Pillet Marcel

Séguy Georges

Valentin Max

Viannet Louis

Villin Colette

**Le relais**

5<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 3,05 €  
Directeur de la publication : Bernard Bouche

Redaction administration :  
263, rue de Paris, case 545  
93515 Montreuil Cedex

4<sup>e</sup> trimestre 2004 - Dépôt légal N° 15893

CPAD N° 0502 681018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

# Quand un service public veut fonctionner comme une entreprise privée

A la suite de l'article sur le Chili écrit par Alain Gautheron et publié par *Le Relais* de juin 2004, je voudrais apporter une information supplémentaire concernant une pratique que ne saurait renier le libéralisme.

J'ai eu l'occasion de travailler au Chili durant un mois en novembre 1982, pour le compte de l'Union Postale d'Amérique Latine et d'Espagne (UPAE). Ma mission consistait à préparer l'élaboration et la mise en place d'un code postal adapté à un pays étendu sur plus de 4 000 km du nord au sud avec une largeur au plus de 180 km. L'objectif final était de passer à une automatisation du tri.

La Poste chilienne était alors dirigée par M. Patricio Delano, colonel d'aviation, ami d'enfance de Pinochet.

Les structures de la poste avaient été modifiées par un décret du 24 décembre 1981. A partir du 8 février 1982, le statut d'administration avait fait place à celui d'entreprise d'état. Une grande partie des fonctionnaires avait disparu et avait été remplacée par des agents de statut privé. La distribution postale était organisée sur un modèle voisin de celui évoqué par les « *pirquineiros* » dont fait mention l'article d'Alain Gautheron.

Le timbre apposé sur l'objet de correspondance avait pour but de payer l'acheminement jusqu'au bureau de distribution. Après le tri par quartier, la lettre était prise en compte par un distributeur qui était pour une grande partie rémunéré par une taxe qu'il percevait sur le destinataire (ce qui, d'ailleurs, était

contraire aux prescriptions de l'article 19 de la Convention Postale Universelle, aux termes duquel il est précisé que la taxe d'affranchissement, perçue lors du dépôt, comprend la remise au domicile des destinataires, pour autant que le service de la distribution soit organisé dans le pays de destination, ce qui était bien le cas du Chili). Les organisateurs du système avaient sans doute espéré augmenter ainsi facilement la productivité de la distribution, persuadés que les facteurs auraient tout intérêt à voir accroître leur charge, puisque cela augmenterait leurs revenus. De plus, l'entreprise postale pouvait se permettre de payer des salaires insignifiants.

La conséquence de cette organisation était que les boîtes aux lettres n'avaient aucune utilité puisque le facteur était obligé de rencontrer le destinataire pour récupérer la taxe qui le faisait vivre. Le courrier était donc monté aux étages dans la ville.

Le facteur était ainsi un distributeur plus au moins indépendant sur sa tournée de distribution. Il était en quelque sorte devenu un artisan, organisant lui-même sa tournée au mieux de ses intérêts : report de la remise au lendemain ou plus tard lorsque le destinataire est absent et qu'un voisin ne veut pas payer la taxe.

Dans la pratique le facteur négociait le prix avec son client, surtout s'il s'agissait d'un client important (il faut ici parler de client car la notion de service public disparaît dans ce système). La qualité de la distribution avait

alors un rapport étroit avec le revenu qui en résultait. Le client éloigné et recevant peu de courrier attendait que le facteur estime que le déplacement en vaille la peine. Les facteurs avaient ainsi vite compris la logique du libéralisme et avaient rapidement « optimisé » leurs tournées. Lorsque la tournée était très chargée, on voyait le facteur se faire aider par des membres de sa famille, voire rémunérer des aides au rabais.

On était loin du service public, mais celui-ci n'était pas l'objectif du système. L'entreprise postale s'était débarrassée de contraintes d'organisation et de gestion qu'elle avait réparties sur les distributeurs quasi indépendants. Pour employer un jargon actuel, elle s'était concentrée sur le « cœur de métier » et avait confié le reste à la sous-traitance.

Bien entendu les clients n'étaient pas nécessairement satisfaits, exceptés ceux qui recevaient beaucoup de courrier et qui étaient forcément bien traités car ils fournissaient un bon apport financier. D'autres, plus modestes, se plaignaient bien un peu. Mais en 1982, au Chili, il n'était pas facile de réclamer.

J'ignore comment a évolué le système depuis cette époque. Est-il toujours en place, ou la poste est-elle revenue à une exploitation plus classique ? Quoiqu'il en soit je pense qu'il n'est pas inutile de connaître comment peut évoluer un service public comme la poste quand elle veut fonctionner comme une entreprise privée.

Robert Guiraud

# MARX ET LA DUREE DU TRAVAIL

Avec la remise en cause de la loi sur les 35 heures hebdomadaires, la question de la durée du travail revient à l'ordre du jour.

C'est une revendication récurrente pour notre fédération. Notre institut l'a abordée à plusieurs reprises (colloque de Dijon en 1999, livre sur «Les filles des chèques postaux» de Sylviane Mangiapane, articles du Relais, ...)

Aujourd'hui, nous vous proposons de remonter aux sources théoriques sur le sujet. On verra à la lecture de ce qui suit que ceux et celles qui voient un retour de **Karl Marx** dans le champ des économistes pour réfléchir sur les problèmes d'aujourd'hui, ne se trompent pas.

## Extraits

Après avoir expliqué la création de la plus value, défini la force de travail comme une marchandise que le salarié vend au capitaliste, démontré que ce dernier cherche à profiter au maximum de cette force de travail et pour cela se fixe pour objectif d'allonger au maximum le temps de travail où la force de travail va produire des marchandises accaparées par le capitaliste, Karl Marx démontre que : «*à part des limites toutes élastiques la matière même de l'échange des marchandises n'impose aucune limitation à la journée de travail et au*

*travail extra. Le capitaliste soutient son droit comme acheteur quand il cherche à prolonger cette journée aussi longtemps que possible et à faire deux jours d'un.*

*D'autre part, la nature spéciale de la marchandise vendue exige que sa consommation par l'acheteur ne soit pas illimitée, et le travailleur soutient son droit comme vendeur quand il veut restreindre la journée de travail à une durée normalement déterminée. Il y a donc ici une antinomie, droit contre droit, tous deux portant le sceau de la loi qui règle l'échange des marchandises. Entre deux droits égaux, qui décide ? La force. Voilà pourquoi la réglementation de la journée de travail se présente dans l'histoire de la production capitaliste comme une lutte séculaire pour les limites de la journée de travail, lutte entre le capitaliste, c'est à dire la classe capitaliste, et le travailleur, c'est à dire la classe ouvrière.*

## Le capitalisme mutile et abrégé la vie du travailleur

*Qu'est ce qu'une journée de travail ? Quelle est la durée du temps pendant lequel le capital a le droit de consommer la force de travail<sup>2</sup> dont il achète la valeur pour un jour ? jusqu'à quel point la journée peut-elle être prolongée au-delà du travail nécessaire à la reproduction de cette force ?*

*A toutes ces questions, comme on a pu le voir, le capital répond : la journée de travail comprend vingt-quatre heures pleines, déduction faite de quelques heures de repos sans lesquelles la force de travail refuse absolument de reprendre son service. Il est évident par soi-même que le travailleur n'est rien autre chose sa vie durant que force de travail et qu'en conséquence tout son temps disponible est, de droit et naturellement, temps de travail appartenant au capital et à la capitalisation.*

*Du temps pour l'éducation, pour le développement, pour l'accomplissement de fonctions sociales, pour les relations avec parents et amis, pour le libre jeu des forces du corps et de l'esprit, même pour la célébration du dimanche, pure niaiserie !*

*Mais, dans sa passion aveugle et démesurée, dans sa glotonnerie de travail extra, le capital dépasse non seulement les limites morales, mais encore la limite physiologique extrême de la journée de travail.*

*Il usurpe le temps, exige la croissance, le développement et l'entretien du corps en bonne santé. Il vole le temps qui devrait être employé à respirer l'air libre et à jouir de la lumière du soleil. Il lésine sur le*

*temps des repas et l'incorpore, toutes les fois qu'il le peut, au procès même de la production, de sorte que le travailleur, rabaisé au rôle de simple instrument, se voit fournir sa nourriture comme on fournit du charbon à la chaudière, de l'huile et du suif à la machine. Il réduit le temps du sommeil, destiné à renouveler et à rafraîchir la force vitale, au minimum d'heures de lourde torpeur sans lequel l'organisme épuisé ne pourrait plus fonctionner. Bien loin que ce soit l'entretien normal de la force de travail qui serve de règle pour la limitation de la journée de travail, c'est au contraire la plus grande dépense possible par jour, si violente et si pénible qu'elle soit, qui règle la mesure du temps de répit de l'ouvrier. Le capital ne s'inquiète point de la durée de la force de travail.*

*Ce qui l'intéresse uniquement, c'est le maximum qui peut en être dépensé dans une journée. Et il atteint son but en abrégant la vie du travailleur, de même qu'un agriculteur avide obtient de son sol un plus fort rendement en épuisant sa fertilité.*

*La production capitaliste, qui est essentiellement production de plus-value, absorption de travail extra, ne produit donc pas seulement, par la prolongation de la journée qu'elle impose, la dété-*

rioration de la force de travail de l'homme en la privant de ses conditions normales de fonctionnement et de développement, soit au physique, soit au moral – elle produit l'épuisement et la mort précoce de cette force. Elle prolonge la période productive du travailleur pendant un certain laps de temps en abrégant la durée de sa vie.

### La lutte pour la limitation de la journée de travail

L'histoire de la réglementation de la journée de travail dans quelques branches de la production et, dans les autres branches, la lutte qui dure encore au sujet de réglementation démontrent jusqu'à l'évidence que le travailleur isolé, le travailleur en tant que vendeur «libre» de sa force de travail, succombe sans résistance possible dès que la production capitaliste a atteint un certain degré. La création d'une journée de travail normale est, par conséquent, le résultat d'une guerre civile

longue, opiniâtre et plus ou moins dissimulée entre la classe capitaliste et la classe ouvrière ».

Karl Marx, après avoir démontré le rôle que joue la recherche du profit maximum dans l'exploitation capitaliste constate : « Le capitaliste essaie continuellement d'abaisser les salaires à leur minimum physiologique et de prolonger la journée de travail à son maximum physiologique, tandis que l'ouvrier exerce constamment une pression dans le sens opposé. La chose se réduit à la question du rapport des forces des combattants. »

### Le besoin d'une pression constante de la part des salariés.

« ...Pour se défendre contre «le serpent de leurs tourments»<sup>3</sup>, il faut que les ouvriers ne fassent plus qu'une tête et qu'un cœur ; que par un grand effort collectif, par une pression de classe, ils dressent une barrière infranchissable, un obstacle social qui leur interdise de se vendre au

capital par «contrat libre», eux et leur progéniture, jusqu'à l'esclavage et à la mort... »

Et pour éviter ces «contrats libres», il propose, après avoir étudié ce qui se passe en Angleterre, qu' «en ce qui concerne la limitation de la journée de travail, en Angleterre comme dans tous les autres pays, elle n'a jamais été réglée autrement que par l'intervention du législateur. Sans la pression constante des ouvriers agissant du dehors<sup>4</sup>, jamais cette intervention ne se serait produite. En tout cas, le résultat n'aurait pas été obtenu par des accords privés entre les ouvriers et les capitalistes... »

Ces quelques extraits montrent que 140 ans après leur publication la bataille pour la réduction du temps de travail se trouve toujours dans le champ du syndicalisme et du législateur. Décidément au début du 21<sup>e</sup> siècle alors que le capitalisme fait feu de tout bois pour récupérer ce qu'il a été obligé de céder, Marx n'a pas vieilli.

Les textes de Karl Marx (en italique) ont été repris dans le livre «Karl Marx. Textes choisis» et préfacés par Jean Kanapa, club des Amis du livre progressiste – 1965.

### Les sous-titres sont de la rédaction

<sup>1</sup> Echange entre la marchandise force de travail et les marchandises créées par le salarié et accaparées par le capitaliste (NDLR)

<sup>2</sup> C'est le 16 août 1866 que les ouvriers de Baltimore revendiquent pour tous les états de l'union américaine (E.U.) la journée de travail de 8 heures. En même temps début septembre, l'association internationale des travailleurs à Genève «... déclare que la limitation de la journée de travail est la condition préalable sans laquelle tous les efforts en vue de l'émancipation doivent échouer... Nous proposons huit heures pour limite légale de la journée de travail ».

<sup>3</sup> Paroles du poète allemand Henri Heine

<sup>4</sup> Dans les partis politiques (NDLR)

## Les cahiers d'histoire sociale

Cette publication de l'Institut CGT paraît chaque trimestre. Comme Le Relais des PTT, elle aide à faire connaître nos racines et donne de précieux repères.

Dans le n°91 de septembre 2004, un important dossier signé de René Mouriaux a fourni des « Repères sur l'histoire de la CFDT ». Un autre dépeint le « Florilège des idées réactionnaires sur le temps du travail ».

Serge Lottier signe quant à lui un article sur « la privatisation de France Télécom ». Citons encore « La CGT et l'interruption volontaire de grossesse »...

### Abonnement :

- Individuel - syndiqué CGT : 27,50 € par an
- Individuel : 30 €
- Vente au numéro : 7,30 €

À adresser à **Institut CGT d'Histoire Sociale**  
Case 402-263, rue de Paris - Montreuil Cédex.

# Les timbres-poste abandonnés par la République

Monsieur Patrick DEVEDJIAN, ministre délégué à l'Industrie, exerçant sa tutelle sur les services de La Poste, a subrepticement signé un arrêté décidant la prochaine suppression des mentions «République française», ou «RF», qui figurent sur les timbres-poste. Désormais, l'identité nationale des vignettes postales se traduira par la mention «France», à l'exclusion de toute référence républicaine. Il ne s'agit pas là d'une mesure anodine, un symbole qui s'affirme ou disparaît n'est pas sans signification.

Monsieur DEVEDJIAN s'abrite derrière l'Union postale universelle (UPU), créé en 1874, qui insiste auprès des Etats membres afin qu'ils appliquent une règle, édictée en 1878, prescrivant « de faire figurer de manière identifiable leur nom officiel sur les timbres. »

Cette recommandation, peu convaincante, n'est pas appliquée par la plupart des pays. En France, seuls trois chefs d'Etat ont fait exception, avant l'actuel gouvernement de M. CHIRAC, en prenant la décision de supprimer l'inscription «République française» : Napoléon III, Pétain, Giscard d'Estaing.

De 1852 à 1870, Napoléon III fait graver son effigie sur les timbres-poste, la mention «Empire franc» se substituant à «République française». En 1940,

sous l'occupation allemande, le maréchal PÉTAIN et son gouvernement de Vichy créent «l'Etat français» mettant à bas la République, vilipendée et traitée de «gueuse» comme au temps de l'Ancien régime. L'effigie de Pétain illustre indignement les timbres courants avec la mention «Postes françaises».

Après 1945, les timbres d'après-guerre proclament un message de libération, de victoire, de renaissance. L'effigie de Marianne et le signe «RF» en sont les symboles.

En 1974, l'aristocrate Valéry GISCARD D'ESTAING devenu Président de la République patronne la décision de remplacer l'inscription «République française» par celle de «France». Plus tard, ce même personnage va s'illustrer en étant l'inspirateur d'un projet de Constitution européenne, nouvelle étape de la dissolution des nations, éloignant ainsi les peuples des lieux et choix de décisions permettant aux forces du capital de bafouer plus encore la devise de la République : Liberté-Egalité-Fraternité. En 1981, GISCARD D'ESTAING est battu aux élections présidentielles, le gouvernement de gauche de François MITTERAND restitue aux timbres-poste français leur label républicain.

Albert LE GUERN

Semeuse, 1920



Maréchal Pétain, 1942\*



Coq d'Alger, 1944 (série provisoire)



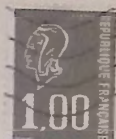
Chaînes brisées, 1945



Cérès de Mazelin, 1945



Mariane de Becquet, 1971



Sabine, 1977\*



Mariane du Bicentenaire, 1990



Mariane du 14 Juillet, 1997



\* France remplace R.F. ou République Française

# Pour la CGT au cœur de l'acte de résistance : la revendication !

Cette année, le 26 août l'IHS CGT PTT tenait sa soirée d'été sur le thème «La CGT dans la résistance» dans un lieu symbolique : la Recette principale de Paris libérée par les postiers le 25 août 1944.

Plus de 100 participant(e)s dont de nombreux actifs sont venus écouter la conférence de Louis Viannet et ensuite débattre sur le sujet.

Après avoir souligné que «grâce à la ténacité des organisations de résistants la place et le rôle de la résistance sont en général reconnus et célébrés, mais qu'il n'en va pas de même quant à la place de la classe ouvrière et au rôle de la CGT dans la résistance», Louis Viannet apprécie cette conférence comme une «participation aux efforts nécessaires pour revivifier les valeurs fondamentales qui ont imprégné tout au long de son histoire les combats de notre syndicalisme CGT».

C'est sur le rôle spécifique du syndicalisme dans la résistance que va se développer son propos, «c'est sur le terrain du rassemblement, de construction d'actions de plus en plus large, de recherche d'unité, de lien entre la lutte pour le pain et la lutte pour la liberté, que l'apport du syndicalisme CGT dans la résistance me paraît le plus significatif» dit-il.

Et les choses n'étaient pas simples. Il rappelle à grands traits percutants l'histoire des années 1937, 1938 et 1939. Les débats sur la non-intervention en Espagne, la pause en 1937, les répressions anticommunistes, le pacte germano-soviétique, ... Si bien qu'en 1940, au moment de l'arrivée des Allemands et du gouvernement de Pétain, «la complexité de la situation excluait toute idée de génération spontanée de l'esprit de résistance».

Et pour l'ancien secrétaire général de la CGT, «C'est le grand mérite des dirigeants de l'ex CGTU d'avoir compris dès le début de 1940 que la défense quotidienne des revendications, la lutte pour le pain, les conditions de vie, pouvaient deve-

nir tellement décisives de la prise de conscience». Cette stratégie sera «le véritable fil rouge dans l'apport spécifique de la CGT et va jouer un rôle considérable dans l'évolution progressive de l'état d'esprit des salariés et ce en dépit de la situation difficile que traverse alors le syndicalisme».

Ensuite Louis Viannet va s'attacher, exemples à l'appui, notamment en citant les VO clandestines, à montrer au travers des actions quotidiennes des grèves (les mineurs en 1941), des résultats de ces actions, comment les mots d'ordre vont s'élargir. «Aux exigences revendicatives toujours en bonne place viennent s'ajouter des premiers appels au sabotage de la production dès la fin 1941».

C'est une étape nouvelle qui s'annonce et «le syndicalisme va y apporter sa pierre en accentuant sa marche vers l'unité».

Alors que trois ans avant, «de nombreux ex confédérés même s'ils n'ont pas, loin s'en faut, soutenu le clan pétainiste, avaient exclu les communistes des directions syndicales, ce qui a non seulement affaibli considérablement le syndicalisme mais grandement facilité la répression officielle contre les communistes (...) il fallait donc une grande lucidité et une solide compréhension de la situation pour à la fois situer les responsabilités des dirigeants réformistes, éclairer les conséquences de cette attitude et en même temps garder le cap sur la perspective unitaire». «De ce point de vue» souligne Louis Viannet «le rôle joué par Benoît Frachon est tout simplement remarquable».

1943, ce sont les accords du Perreux «événement qui va bien au-delà du seul mouvement syndical» puisqu'ils aideront à lever des obstacles jusque là insurmontables à la création le 27 mai 1943 du CNR.

Parallèlement, la réunification de la CGT va lui permettre «d'intensifier ses appels à l'action pour les revendications, contre la déportation, contre l'occupant et préparer la participation des travailleurs(SES) à la lutte insurrectionnelle pour la libération».

C'est la période où une question se pose : au moment où les activités de résistance, sabotages, coups de



La tribune



Vue de la salle

main, attentats se multiplient, est-il opportun d'appeler au développement de l'action revendicative ?... Pour sa part (les dirigeants du PCF et de la CGT aussi) Benoît Frachon insiste sur l'impérieuse nécessité non pas seulement de continuer mais d'intensifier la lutte pour la défense des revendications alors que, notamment dans l'entourage du général de Gaulle mais aussi pour certains militants de la CGT et du PC, c'est seulement la lutte armée qui est noble ! Alors le bureau confédéral du 2 juin 1944 entance le clou, il demande aux salariés «...de ne pas considérer que la grève générale et l'insurrection nationale peuvent surgir un beau jour d'un mot d'ordre donné. Elles ne peuvent être que le couronnement d'actions constantes qui se développent en quantité et en qualité...». Un mois plus tard dans la VO du 5 juillet 1944 l'idée est reprise «...Négliger la grève revendicative

même dans la période actuelle, c'est tourner le dos à la grève générale».

Louis Viannet termine sa conférence en rappelant les faits du mois de juillet-août : la libération de Paris, l'engagement des résistants PIT, etc... après avoir souligné que 60 ans plus tard nous sommes confrontés aux mêmes prédateurs, qui à partir de 1947 ont tout fait pour remettre en cause l'esprit démocratique et de conquêtes sociales du programme du CNR. Il termine, fidèle à son fil rouge, en proposant qu'«aujourd'hui comme hier il s'agit de résister aux prétentions des prédateurs et de partir à la conquête de l'avenir». En quelque sorte résister à l'offensive libérale sur le plan économique, c'est se donner les moyens pour aller vers un changement de société.

Une conférence qui de l'avis de tous, donne un plus historique au sujet.

Une brochure sur cette soirée «La CGT et la Résistance» a été réalisée, on peut la commander au prix de 3 €, auprès de : l'IHS-CGT-PTT, case 545 - 93515 Montreuil cedex

# « La France mit vingt ans à conquérir l'Algérie, qui est devenue une seconde France ».

Notre premier livre d'histoire.  
Cours élémentaire de Bernard et Redon. Fernand Nathan, édition de 1954.

## 1<sup>er</sup> novembre 1954 : début de la guerre d'Algérie

### Quelques dates significatives.

— 1830. Les Français prennent la ville d'Alger mais la conquête de l'Algérie se poursuivra jusqu'en 1847, année de la reddition d'ABD-EL-KADER.

— 17 mai 1954. La défaite de l'armée française en Indochine à Dien Bien Phu oblige le Président du Conseil, Pierre MENDES FRANCE, à négocier plus rapidement un accord de paix avec CHOU EN LAI le représentant du Vietnam.

— 21 juillet 1954. L'accord conclu à Genève met fin à une guerre qui a duré 6 ans et coûtée aux forces françaises 92 000 morts et 114 000 blessés : cet accord sonne le glas de l'Indochine française.

— 31 juillet 1954. Pierre MENDES FRANCE promet l'autonomie à la Tunisie, prélude à son indépendance. C'est un premier coup porté à la présence française en Afrique du Nord.

— 7 août 1954. Le Maroc s'agit avec le lancement d'une campagne pour exiger le retour de l'ancien sultan (déchu et déporté par l'armée française, parce que nationaliste), des Européens sont massacrés.

— 3 juin 1955. L'autonomie interne est accordée à la Tunisie, son indépendance est reconnue par la France le 20 mars 1956.

— 22-26 août 1955. Conférence franco-marocaine ; le 2 mars 1956 la France reconnaît l'indépendance du Maroc.

— En 1960. De très nombreux pays d'Afrique Noire accèdent à l'indépendance.

— 3 juillet 1962. De GAULLE Président de la République reconnaît l'indépendance de l'Etat Algérien, après les accords signés à Evian le 18 mars de la même année et le cessez le feu du lendemain.

Ce jour là dans les Aurès, mais aussi ailleurs, on dénombre plusieurs dizaines d'incidents, explosions, attentats et avec eux les premiers Européens tués.

Plus tard la presse emploiera le terme «*Toussaint rouge*».

Les autorités françaises parlent de rébellion locale, alors qu'il s'agit d'une action généralisée et organisée. Il faudra des années pour que l'expression de *guerre en Algérie* ne remplace celles d'*événements* ou encore d'*opération de maintien de l'ordre en Algérie* !

Nous sommes en effet en présence d'une armée insurrectionnelle de Libération Nationale (ALN), qui s'est constituée avec environ 30 000 hommes. Son organe politique est le Front de Libération Nationale (FLN), qui a son siège au Caire sous la direction de BEN BELLA, un ancien sous officier de l'Armée d'Afrique. Son but est la création d'un Etat algérien «*souverain, démocratique et social*» entièrement indépendant de la France. Cette lutte armée gagne une partie importante des trois départements algériens.

Il faut savoir qu'en 1954, sur 10 millions et demi d'habitants que compte l'Algérie, les Européens représentent 1 million dont un tiers de Français.

Ce sont ces Européens qui ont exploité ce pays : ils détiennent les meilleures terres, une grande partie du commerce, la quasi totalité de l'industrie et ils remplissent toutes les fonctions politiques importantes.

Ayons aussi à l'esprit, pour bien comprendre la situation, que la superficie moyenne des exploitations agricoles musulmanes est de 11,6 ha, contre 123,7 ha pour les européens.

Enfin le revenu annuel individuel moyen des musulmans est de 16 000frs de l'époque, tandis que celui des européens atteint 450 000 frs... et que 90 % des chômeurs sont bien entendu des musulmans.

Au plan politique, Pierre MENDES FRANCE, Président du Conseil, déclare au lendemain des «*événements*» du 1<sup>er</sup> novembre 1954 : «*On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la Nation, l'unité, l'intégrité de la République. Jamais la France, aucun gouvernement, aucun Parlement français quelles que soient d'ailleurs les tendances particulières, ne cèdera sur ce principe fondamental*».

Et François MITTERAND, son ministre de l'intérieur, rajoute : «*Qu'on n'attende de nous aucun ménagement à l'égard de la sédition. Entre la population algérienne et la métropole, il n'y a pas de sécession concevable*».

L'unanimité politique se réalise de la droite à la SFIO (socialistes) pour la «*défense de l'intégrité du territoire national*» selon la formule à l'assemblée de René MAYER, député radical de Constantine. Ce député prend acte de la volonté du gouvernement de maintenir l'Algérie française et de l'accord de tous les autres à ce sujet...sauf un, le Parti Communiste Français, solidaire

quant à lui du Peuple Algérien en lutte pour son indépendance, qui se prononce «*pour une solution d'autonomie dans le cadre de l'union française*».

Côté syndical : le rôle joué par la CGT, dans le soutien à la lutte du peuple Vietnamien au lendemain de la seconde guerre mondiale, est connu. Aussi, la CGT œuvre de la même manière pour la paix en Algérie et le soutien à son peuple pour l'accès à l'indépendance.

Cette tradition du mouvement ouvrier français s'était déjà traduite, en ce qui concerne la CGT, par sa volonté de créer dans les pays colonisés les conditions d'une véritable autonomie des organisations syndicales, c'était le cas dans les départements algériens.

Et lors d'une visite - le 31 octobre 1954 à Alger - Benoît FRACHON, secrétaire général de la CGT, devait déclarer : «*Dans cette alliance (syndicats*

### Des chiffres...

2 millions de soldats français ont été concernés par cette guerre entre 1955 et 1962.

De 20 000 en 1954, ils seront 400 000 fin 1956, c'est plus que la Grande Armée de Napoléon pour envahir la Russie !

27 000 tués, 65 000 blessés, 1 million de disparus.

Côté algérien :

158 000 morts ALN et plus de 58 000 civils (source Quid).

Mais c'est le chiffre de 300 000 morts qui est le plus souvent donné.

Cette guerre, c'est aussi plus de 300 000 orphelins.

CGT de Métropole et syndicats CGT d'Algérie - NDLR), dans cet acte de solidarité, nos obligations à nous travailleurs de France sont plus grandes que les vôtres, vous êtes plus féroce-ment exploités et vos exploit-teurs sont chez nous».

Au lendemain du 1<sup>er</sup> novembre 1954, la position de la CGT est sans équivoque. Le 3 novembre le bureau confédéral déclare : «C'est seulement dans la voie de la satisfaction de ces revendications et aspirations nationales qui y sont liées, que doit être cherché la solution des problèmes dont les événements en cours attestent la gravité et l'urgence».

Mais au plan syndical, la CGT se retrouve seule à défendre cette position.

Il faudra attendre octobre 1957 pour que la CFTC se

prononce pour une «solution libérale et rapide».

Cette même année 1957, en juin, au congrès de la Confédération des Syndicats Libres, FO s'oppose à un appel pour une paix négociée! FO ne se rapprochera des positions des autres syndi-cats qu'à partir de 1961.

Deux années seront néces-saires pour que l'opinion publique métropolitaine prenne conscience du drame. N'oublions pas que pendant tout un temps la quasi totalité des médias français a mini-misé la gravité du conflit ; et pour ceux qui osaient s'aventurer sur le chemin de la vérité, c'était la saisie!

Ainsi on rassure, on persuade, on affirme que l'armée française veille et protège et que, surtout, ce n'est pas la

guerre en Algérie. Pourtant en dépit de la propagande officielle, les Français sondés par l'IFOP se déclarent favorables à la négociation, même s'ils rejettent le FLN comme interlocuteur.

Les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire de la République algérienne, allaient mettre fin à un conflit qui a profondément marqué deux pays et les peuples algériens et français.

Le but de cet article n'était pas de faire un compte rendu exhaustif de ces années (1954-1962), mais de se rap-peler le point de départ de cette guerre.

Bernard BOUCHE



## LA VÉRITÉ sur les événements d'Algérie

A U nom des 3 Syndicats d'Algérie, Simon (secrétaire du syndicat de Constantine) prononce une importante intervention qui, durant plus d'une demi-heure, avec l'approbation d'un Congrès inté-ressé et ému.

L'orateur détermine tout d'abord la part impuissante prise dans la guerre d'Algérie par les Français d'Algérie. Puis il passe en revue les actions menées pour l'aboutissement des revendications : puits de 20.000 francs, minimum vital à 25 100 francs avec application de l'article 32, augmentation minimum de 4.000 francs à la base. Après avoir évoqué les revendications propres à l'Algérie et les grandes questions qui font l'objet essentiel des discussions du Congrès (titularisation des auxiliaires, statut des officiers, réformes de catégorie, organisation syndicale, défense de la paix, il aborde les deuxièmes évé-nements d'Algérie, sous l'aspect crucial à éclairé dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

Ainsi, dit-il, se trouva bruta-lement posé par certains qui « espèrent l'ignorer, le problème algérien dans toute son ampleur. L'oppression, la misère, le dou-leur, le souffrance, les humiliations ont suscité cette explosion de colère pour beaucoup in-compréhensible.

L'union de l'orateur se commu-nique à tous les grévistes : avec des mots qui viennent du cœur sans doute, mais aussi par la suite et sache relation de faits contradictoires. Simon montre comment dans cette « colonie » qu'est l'Algérie, tout a été fait pour ré-duire au désespoir une population spoliée de ses meilleures terres et des richesses de son sous-sol, une population qui connaît le chômage constant (1 million 1/2 de chô-meurs officiels). La misère des ou-vriers agricoles à 300 francs par jour, les trusts aux milliards de bé-néfices, les bidonvilles lépreux où les enfants sont condamnés à la mort lente... tout cela qui con-damne un régime et explique bien des choses, se déroule devant le Congrès bouleversé.

Et des chiffres, encore des chiffres : pour 10 millions d'habitants, seulement 21 000 lits d'hôpital concentrés dans les villes, seule-ment 1.629 médecins, etc.

Puis le problème s'élève... et même si — ce qui est impossible dans le cadre du régime colonialiste — même si toute cette misère était absorbée, le problème algérien ne serait pas résolu : il resterait à satisfaire une revendication essen-tielle des travailleurs algériens : la liberté. Et Simon s'attache à mon-trer combien ce mot est vide de sens pour les Algériens et il de-mande si on entend lui redonner sa valeur en envoyant en Algérie : C.R.S., parachutistes, tanks, avions de combat et de bombardement.

Et il termine en affirmant « sa conviction, la conviction des tra-vailleurs d'Algérie que c'est avec l'appui de la classe ouvrière française que le prolétariat algé-rien pourra mener l'action qui lui permettra d'obtenir les justes revendications qu'il réclame, de trouver enfin la voie de vivre dans la Paix et dans la Liberté. » Dressé d'un même élan, les Con-gressistes applaudissent longuement l'orateur affirmant ainsi leur ac-cord avec le magnifique et si hu-main rapport qui vient de leur être présenté.

## Dans Le Relais, on pourra relire plusieurs articles :

- N°2 - Mai 1999 : une opinion sur un livre «une génération de postiers raconte, mémoires d'Algérie», publié par le Comité pour l'histoire de La Poste.
- N°3 - Août 1999 : 1958, René Boyer refuse de faire la guerre en Algérie.
- N°10 - Juin 2001 : le billet «Guerre d'Algérie : révélation sur la torture».
- N°13 - Février 2002 : «Le rôle du syndicalisme pour la paix et l'indépendance de l'Algérie».

Et encore, la brochure compte rendu de la soirée-débat du 7 février 2001 sur «Chardonne, 8 février 1962». En vente à l'IHS, 3 €.



# Maurice Gastaud décoré de la Légion d'Honneur

Le 1<sup>er</sup> octobre, notre camarade Maurice GASTAUD (ici en compagnie de Bernard THIBAULT) a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire (pour faits de résistance). Au cours de son intervention, Maurice a voulu souligner que cette décoration était avant tout destinée à ses camarades morts au combat. Il a rappelé aussi combien pendant toute la période d'occupation, la CGT avait été sensible à la revendication : « Le premier acte de résistance était quelque fois d'aider son camarade de service à survivre ».

Nous reviendrons plus longuement sur le parcours de Maurice dans un prochain Relais.



## Hommage aux résistants et déportés

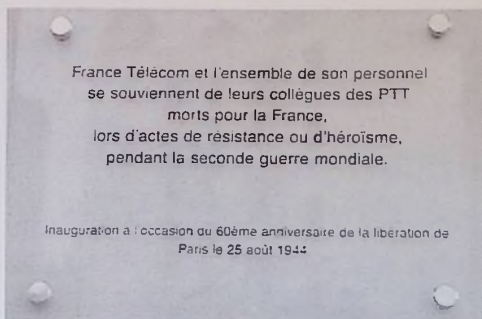
Après la plaque commémorative apposée le 30 août sur la façade du groupe France Telecom (place d'Alleray, Paris XV<sup>e</sup>), qui rappelle le souvenir de nos camarades morts

pour la France lors d'actes de résistance pendant la seconde guerre mondiale, le 25 octobre a été inaugurée une plaque similaire dans l'enceinte du groupe La Poste

(boulevard Vaugirard Paris XV<sup>e</sup>).

Ainsi se concrétise l'intervention de la Fédération et de l'IHS CGT-PTT du 6 mai 2004, au cours de laquelle nous

avions demandé que soit pépluée, la mémoire des Résistants des PTT morts pour la France, dans les nouveaux locaux de France Telecom et de La Poste.



Siège de France Telecom



Siège de la Poste

## Élections 2004 : elles resteront dans l'histoire de notre profession !

L'IHS se félicite des résultats électoraux à La Poste et à France Télécom, où l'on voit la CGT progresser dans les deux cas. C'est une belle page de notre histoire que viennent d'écrire la Fédération et ses Syndicats et bien sûr le personnel des activités postales et de télécommunications.

# Un bel exemple à suivre



La section CGT des PTT des retraités de la Haute-Garonne vient de réviser une excellente brochure de quelque 140 pages sur LA GREVE DE 1974.

Reconnaître que cette grève a marqué à jamais la profession c'est bien, mais prendre la décision de faire

profiter les générations actuelles des enseignements de ce long et dur conflit, c'est à la fois généreux et indispensable.

C'est ce qu'ont compris nos camarades retraités de la Haute-Garonne, eux les acteurs à tous les niveaux de cette lutte. L'HS CGT-PTT partage sans

réserve cette initiative et cette phrase extraite de l'introduction signée par Robert Lacoste : « face aux méfaits du libéralisme mondialisé, au réformisme latent, et plus que jamais à l'exploitation de l'homme par l'homme, le rappel de ce passé et les enseignements partiels que nous pouvons en tirer, seront, pensons-nous, utiles pour poursuivre la lutte ».

Ce qui frappe d'abord dans cette brochure, c'est la densité des archives et des documents qui ont été consultés, certains sont d'ailleurs reproduits. Preuve, faut-il encore le rappeler, de l'utilité pour nos organisations de conserver et classer leurs archives.

Comme un tel document ne se résume pas, ni même se raconte, mais se lit, se vit devrait-on dire, citons quelques chapitres marquants : les grands événements politiques de 1958 à 2001 sont rappelés ; la situation politique et économique en 1974 ; la situation dans les PTT dans tous les domaines est fouillée, décorquée ; les résultats de la CGT lors des élections aux CAP ; le compte rendu du congrès départemental de mai 1974, ses débats, ce qui préoccupait les personnels ; la composition de la commission exécutive, c'est à dire ceux et celles à qui il faudrait dire merci (comme le précise le dossier), car c'est avec eux que cette grande grève a eu lieu.

Il est aussi un message d'une militante, installée depuis à Nouméa, qui interpelle le lecteur. Elle écrit : « j'ai beau fouiller dans ma mémoire, je n'y retrouve pas beaucoup de faits précis, dignes de rentrer dans l'histoire ». Quelle modestie de la part de cette « fille des chèques » qui est entrée dans

l'histoire en 1974 avec toutes ses collègues en lutte, tous ses « camarades », un mot qu'elle dit vouloir écrire en majuscules.

Et puis il y a tous ces articles de presse, ces photos de réunions, de meetings, les manifestations et leur puissance et toujours cette détermination qui se lit sur les visages des participants.

Quelques chiffres relevés dans cette étude : 20000 tracts distribués à la population ; 108902 frs c'est le montant collecté pour les grévistes par l'intersyndicale de solidarité (CGT-CFDT, FNT...) dont 72735 frs par la seule CGT ! Nos camarades actualisent ces chiffres, en 2004 le montant serait de 83010 € soit 544510 frs... 317 grévistes ont été aidés.

Cette brochure se termine par une liste de plus de 100 noms de ceux et celles qui étaient dans l'action en 1974... et aussi une photo d'une manifestation de retraités en 2004 : tout un symbole.

Encore une fois BRAVO à nos camarades retraités et puisque l'histoire vous passionne, ne vous arrêtez pas en si bon chemin, notre Institut a besoin de rayonner dans votre région Midi-Pyrénées, alors l'avenir vous appartient.

*Le Directeur du Relais*

P.S. : À noter l'excellent document réalisé sur le même sujet - et tout aussi riche - par nos amis du Centre d'Histoire du Travail de Loire-Atlantique. Nous savons que dans d'autres départements, des travaux similaires sont en cours de réalisation et c'est tant mieux.

## À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du commencement de la grève de 1974...

Le jeudi 17 octobre 1974 commençait la plus longue grève des PTT. Le lundi 18 octobre 2004, l'ensemble des camarades du siège fédéral, de l'HS et des amis de l'extérieur ont commémoré autour d'un

apéritif cet anniversaire. L'occasion pour Serge Lotier de rappeler brièvement quelques enseignements tirés de cette grève par le colloque organisé à Lyon le 17 juin 2004 et de présenter le livre publié au

moment du 32<sup>e</sup> congrès fédéral (412 exemplaires vendus au 27 novembre). 192 pages contenant le compte rendu du colloque, 84 témoignages de grévistes, de nombreuses photos et d'importantes

annexes. Enfin un bon moment n'étant jamais seul, nous avons été le 500<sup>e</sup>me adhérent à notre Institut, David Chinaud, un camarade qui travaille à CEGETEL et est membre du bureau fédéral !

### Bon de commande «La Grande secousse»

Un livre souvenir sur la Grève de 1974, un livre du présent, un livre pour l'avenir. Un livre à s'offrir et un livre à offrir, pour 18 € seulement.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commande : \_\_\_\_\_ exemplaire(s) à 18 € soit :

Chèque établi au nom de l'HS-CGT-PTT - CCP 2068580R Paris et à adresser : case 545 - 93515 Montreuil cédex.

## La FNARH a 20 ans

Nous avons déjà présenté dans nos colonnes la Fédération Nationale des Associations de personnels pour la Recherche Historique, qui regroupe 38 associations (dont notre Institut CGT-PTT) et une centaine d'adhérents individuels.

Pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, la FNARH a invité le 30 septembre 2004 son assemblée à débattre des conséquences, pour les associations, de l'évolution des structures des Exploitants, et notamment de la création d'un comité d'entreprise à France Telecom.

A l'évidence, l'inquiétude règne parmi les associations. A travers le comité d'entreprise, les syndicats vont gérer les fonds sociaux. « A quelle sauce allons nous être mangé ? ».

Il faut dire que l'intervenant invité pour présenter le sujet ne s'est pas montré particulièrement rassurant !

Au cours du débat Pierre LHOMME, représentant notre Institut, a souhaité dédramatiser : la question essentielle, c'est celle des moyens. Au rapporteur qui semble considérer que la participation des exploitants a été jusqu'à ce jour considérable, il rappelle que le budget social a perdu 74 millions d'euros en 10 ans.

Les Télécoms comme La Poste ont multiplié les attaques contre le social : remise en cause des détachements, privatisation de la restauration, suppression de la gratuité de la carte bleue pour les retraités de France Telecom, etc.... « Il faut que tous ensemble associations, syndicats et personnels, nous exigeons une plus grande contribution des exploitants ».

Suite à cette réunion, la FNARH prendra contact avec les fédérations syndicales.

## Centre d'histoire sociale du syndicat CGT de la Poste et de France Telecom de la Loire-Atlantique

### Le point sur l'activité du Centre

Fondé il y a maintenant trois ans, le Centre termine l'année avec 78 adhérents. Nous espérons en rassembler davantage à l'occasion du renouvellement des adhésions en 2005.

Nous enregistrons cependant une insuffisance d'intérêt chez les actifs qui ne sont que 8 à cotiser. Pour susciter cet intérêt, nous envisageons de développer l'idée portée par un proverbe éthiopien : « *si tu ne sais pas où tu vas, retourne toi et regarde d'où tu viens* ».

Nous avons également besoin d'améliorer la participation aux activités du Centre. A ce jour, 5 camarades ont pris la plume pour rédiger des études, 2 autres se sont un peu spécialisés dans les recherches dans les archives publiques (AD, AM, AN), 5 autres participent aux opérations de tri et de classement de nos archives propres (nous disposons d'un local à cet effet). Nous possédons les archives du syndicat départemental, de certaines sections, et les archives personnelles de plusieurs militants.

Nous finançons nos parutions par les cotisations (mais elles sont d'un niveau peu élevé), par la vente de ces parutions, et par les dons de camarades et sympathisants. Actuellement les adhérents reçoivent gratuitement les études réalisées, ainsi que notre Bulletin semestriel « *d'Hier à Demain* ».

▪ Nous avons publié :

Il y a 40 ans, Charonne ; La Mutuelle ; 1953-2003 la retraite en question ; Les femmes aux PTT

• Les projets en cours concernent des études sur des sujets aussi diversifiés :

la grève de 1974 (parution prévue en novembre)

Marcel Hatet : biographie d'un militant de la CGT torturé à mort par la Gestapo en 1943 (parution prévue en décembre)

• Les mouvements pour la retraite de 2003 (document aide-mémoire d'histoire immédiate) (parution en décembre)

• Pour 2005 les projets sont les suivants :

Le Comité des Oeuvres Sociales de Loire-Atlantique (histoire depuis sa création en 1946)

La Coopérative des PTT de Loire-Atlantique

La poursuite des études sur les postiers et télécommunicants résistants tués par les allemands ou morts en déportation.

Toutes les publications sont déposées (et consultables) aux Archives Départementales de Loire-Atlantique, aux Archives Municipales de Nantes, et au Centre d'Histoire du Travail de Nantes.

## L'IHS au 32<sup>e</sup> congrès fédéral



On s'affaire au stand de l'IHS

Les congressistes ont réservé un accueil chaleureux à l'IHS. 33 jeunes ont adhéré (c'est un record, 25 au 31<sup>e</sup> congrès).

L'exposition sur les 5 ans de l'IHS de notre ami Michel Gaillard a été visitée et appréciée. 26 syndicats ont déjà commandé et payé 280 livres sur la grève de 1974 « La grande secousse ». Les quatre anciens secrétaires généraux : Louis Viannet, Albert Le Guern, Maryse Dumas et Alain Gautheron ont eu le plaisir de les dédicacer pendant une heure et demie !!

Succès donc qui devrait enclencher une vente-record du livre (3000 sont imprimés) et permettre de nouveaux lecteurs et lectrices pour Le Relais.

9 membres présents, le rapport d'activité a été présenté par Serge LOTTIER.

Cette réunion se tenait au lendemain du dépouillement des élections de La Poste, la participation y a été massive, plus de 84%. Avec 35%, la CGT progresse de 1,5 et conforte de loin sa 1<sup>re</sup> place (plus de 14 points par rapport au second). Elle est la première dans tous les métiers et directions nationales; elle redevient la 1<sup>re</sup> organisation en Ile de France; enfin chez les cadres elle progresse de 5,5% et dépasse les 20%, des éléments de confiance pour notre Union Fédérale des Cadres dont nous fêterons le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa création l'an prochain. Enfin, qu'il soit fonctionnaire ou contractuel, le personnel de La Poste a placé la CGT au premier rang.

Les autres sujets abordés :

- Notre présence au 32<sup>e</sup> Congrès fédéral : stand, intervention dans le congrès et vente du livre sur « La grève de 1974 ».

- Colloque à Marseille des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2004 de l'IHS confédéral sur « La CGT et l'international », 4 contributions écrites et au moins 2 camarades présents; de même notre Institut réfléchit déjà à celui de 2005 sur « Les syndicats légaux en 1940-1945 ».

- L'IHS-PTT organisera en 2005 à l'automne et à Marseille, un colloque sur « La bataille des techniciens », dores et déjà à vos plumes!

- L'année 2005 revivra 2 événements marquants de notre profession, les créations de l'UFR et l'UFC; sur ces 2 anniversaires, l'IHS aura ses propres réflexions et expressions.

- Pour aider les camarades à travailler sur l'histoire : une journée d'étude aura lieu le 16 décembre 2004.

- Des travaux sont en cours de réalisation : la biographie de Jean GRANDEL (D.LEDOUX), un livre sur les OET (R.GUIBERT), une étude sur les grandes grèves 1906, 1953, 1974 (C.HENRISEY); d'autres sont terminés et proposés à la vente : la soirée du 26 août 2004 sur La CGT et la Résistance; la grève de 1953 et le colloque de Bordeaux en 2003; le livre compte rendu du colloque de Lyon en 2004 sur la grève de 1974 et de nombreux témoignages.

- Concernant Le Relais, à partir de 2005, il est proposé d'inclure une page « Questions » qui se propose de répondre notamment aux questions des jeunes sur, par exemple, « le préavis de grève,

c'est quoi? », « Le 8 mars? ». Parallelement, il faut proposer de revenir à une page « HISTOIRE » régulière dans le journal fédéral, compte tenu de son tirage à 60 000 exemplaires, a estimé le CA.

- Le point concernant notre présence dans l'AG de la FNARH a été fait. De même évoquée notre participation (c'est une première) aux Rencontres de Blois, un rendez vous important consacré à l'histoire. L'an prochain, notre IHS se propose d'être présent avec un stand et nos publications.

- L'élargissement et le renouvellement du CA ont été abordés en préparation de l'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 FEVRIER 2005. Cet échange devra être approfondi, de même qu'une discussion sur le fonctionnement interne.

- Le point organisation et trésorerie : le courant d'adhésions est bon, même s'il reste après 5 ans de fonctionnement des possibilités notamment au niveau des structures : 2 régions ne sont toujours pas adhérentes et 15 syndicats n'ont jamais voulu adhérer. A ce jour : 509 adhérents. Enfin une toute première réflexion a eu lieu sur un éventuel prélèvement automatique de la cotisation IHS, il faudra prendre le temps d'y revenir.

L'IHS publie une brochure « Pages d'histoire sur la période 1935-1947 de la Fédération CGT des PTT » et deux textes divergents sur les origines de la scission.

Cette brochure a été éditée à la suite des nombreuses questions posées lors des débats sur le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération et les accords du Perreux. Il est vrai que la Fédération CGT des PTT pendant cette période a eu un cheminement particulier au sein de la CGT dû à sa propre histoire.

Prix : 2 €

Autre publication : une étude sur le journal l'HUMANITE et la grève de 1974, réalisée à l'occasion du centenaire de ce journal.

Prix : 2 €

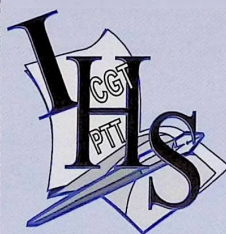
Rappel : la brochure de 48 pages sur le colloque de Bordeaux en 2003, consacré à la Grève de 1953.

Prix : 3 €

\*\*\*\*\*  
Dans les travaux en cours n'oubliez pas le livre de notre ami Louis Cardin sur « Le syndicalisme et la coopération en Algérie ».

## Adhésion à l'Institut d'Histoire Sociale de la fédération CGT des PTT

### Adhésion individuelle 2005



**Institut  
d'Histoire  
Sociale  
CGT - PTT**

263, rue de Paris  
Case 545  
93515 Montreuil  
cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code postal : .....

- ◆ 13 € pour recevoir « Le Relais » 4 fois par an
- ◆ 18 € pour recevoir « Le Relais », adhérer à l'IHS, être informé des travaux de l'IHS et voter à l'assemblée générale

Ci-joint un versement de ..... francs  
Chèque à l'ordre de : Institut d'Histoire Sociale CGT-PTT - CCP : 20625.80 R Paris.  
A ..... Le .....

Signature